

DELIBERATION

N° 2012-38 du 10 avril 2012

OBJET : Bail professionnel : Office du Tourisme de Serre Chevalier.

Rapporteur : M. Le Président

Le 10 avril 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 4 avril 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu' à la délibération n° 2012-33
29 à partir de la délibération n° 2012-34
28 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération 2012-33
4 à partir de la délibération n° 2012-34
5 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de votes : 33

Mme Aurélie POYAU est nommée secrétaire de séance.



Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Claude JIMENEZ (représentant Mme Marie Hélène PONSART) M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-33) M. Thierry DUCURTIL (jusqu'à la délibération n° 2012-33), M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n° 2012-48), M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER, M. Claude PLEINDOUX (représentant M. Roger GUGLIEMETTI) M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Henry Pierre ROUX (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC), M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Roger PERINET (représentant M. Henry RAOUX), M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant M. Christian BREMOND)

Avaient donné pouvoir : M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Nicole MATHONNET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Thierry DUCURTIL à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Jean Pierre SEVREZ à M. Alain FARDELLA à partir de la délibération n° 2012-49

Vu l'acquisition par la Communauté de Communes du Briançonnais d'un local de 45 m² dans un ensemble immobilier en copropriété, dénommé Centre Commercial Pré Long, au 1^{er} juillet 2005,

Vu la précédente convention de mise à disposition de ce local dans le cadre de la « SAEM Grand Briançonnais Patrimoine », caduque à ce jour,

Vu l'état descriptif de division et le règlement de copropriété du Centre Commercial de Pré Long et ses avenants modificatifs,

Considérant qu'à la suite du départ du Grand Briançonnais Patrimoine en début d'année 2011, l'Office du Tourisme de Serre-Chevalier a pu s'installer, dans le courant de l'année, dans le local de Pré Long à la Salle les Alpes, appartenant à la Communauté de Communes du Briançonnais.

Vu la délibération de ce jour, portant mise en place d'un protocole transactionnel, entre la Communauté de Communes du Briançonnais et l'Office de Tourisme de Serre-Chevalier, pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 15 avril 2012,

Considérant la nécessité de mettre en place un bail professionnel avec l'Office du Tourisme de Serre Chevalier, sur une période de 9 ans, à compter du 16 avril 2012 et jusqu'au 15 avril 2021,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 21 février 2012,

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale et Finances en date du 27 février 2012,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 6 mars 2012, portant intégration du montant la taxe foncière dans le prix du loyer.

(M. Pierre BOUVIER quitte la salle)

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

■ Approuve le projet de bail professionnel du local (ci-joint en annexe), propriété de la Communauté de Communes du Briançonnais, sis à Pré Long sur la Commune de la Salle les Alpes, sur la base d'un loyer d'un montant mensuel de 672 euros et du paiement des charges de copropriété, en direction de l'Office de Tourisme de Serre-Chevalier,

■ Autorise le Président à signer le bail professionnel avec l'Office de Tourisme de Serre-Chevalier, annexé à la présente, du 16 avril 2012 et jusqu'au 15 avril 2021,

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 16 AVR. 2012

Date affichage : 17 AVR. 2012